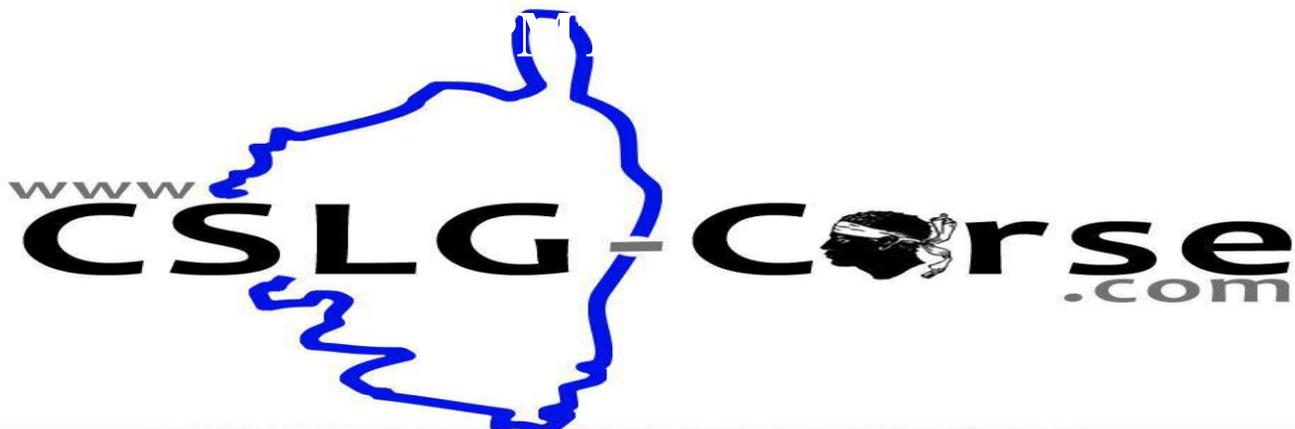




5e Traversée du Golfe d'Ajaccio à la nage 5km

le 09 aout 2025

Départ 07h30 de Porticcio pour rallier la Base Navale
d'Aspretto



sport et culture en Corse



AUX SPORTS
JEUNES
CITOYENS!



mémoire et solidarité

5^e Traversée du Golfe d' Ajaccio à la nage Sam. 09 Aout 2025

**Chaque nageur engagé
devra fournir un kayak
et un kayakiste pour sa
propre sécurité**

Par le seul fait de leur inscription,
tous les concurrents s'engagent
à se soumettre à ce règlement,
et dégagent ainsi la responsabilité
des organisateurs pour tout incident
ou accident pouvant survenir du fait
du non-respect du présent règlement.

Présentation de la course

C est d'une discussion à bâtons rompus entre des responsables de section du CSLG plongée, Triathlon, Kayak et le Pacha de la Base Navale d'Aspretto, qu'est née l'idée de remettre au goût du jour l'épreuve de la traversée du golfe d Ajaccio à la nage.

Dénomination de l'épreuve :

Traversée du Golfe d' Ajaccio à la nage

Date de l'épreuve :

le samedi 09 aout 2025.

Formules proposées et composition des équipes :

L'épreuve se déroule sous 3 format possibles

- Individuelle nage libre
 - Individuelle équipé palmes masque tuba
 - Par équipe de 2 personnes en format Kayak and Swim
- Votre équipe peut être constituée de 2 hommes ou 2 femmes ou mixte.

Distance pour tous quelque soit la formule

5 kms au total

DEPART 7h30 parking en terre de Porticcio derrière le camping Marina Viva,

ARRIVEE vers 10h15 pour les plus lents, dans la darse de la Base Navale d' Aspretto

Impératif sécuritaire :

Chaque nageur engagé devra fournir un kayak et un kayakiste pour sa propre sécurité.

Mise en garde spéciale :

L'épreuve est réservée
aux nageurs entraînés, présentant une bonne
condition physique. Les catégories autorisées sont
régies par le règlement de la FFN

Dossards :

Le retrait des dossards se fera le 09 aout 2025
de 06h00 à 7h15, sur le lieux de départ à Porticcio

Départ de la course

A Porticcio, à 7h30 au niveau du parking en terre
derrière le camping Marina Viva

Licences acceptées sans certificat médical :

Licences FFN 2025

Licences FFTRI 2025

Pour toutes autres licences ou pour les non licenciés,
certificats médical de « pratique de la natation en
compétition » obligatoire.

Inscriptions

Le tarif des engagements pour les épreuves individuelles s'élève à : 35€ / personne.

Le tarif des engagements pour l' épreuve Kayak and Swim s'élève à : 60€ / équipe.

Matériel autorisé:

Combinaison de natation pour tous au choix du nageur.
Palmes masque tuba uniquement pour les nageurs inscrits dans la catégorie individuelle PMT

Dans tous les autres cas le matériel d'aide à la propulsion (palmes masques tuba pullboy plaquettes...) est formellement interdit

.

Ouverture des inscriptions :

Les inscriptions seront ouvertes sur le site de sportimers.com dès le 10/ 07/25

Elles seront closes au plus tard le 08/08/25 à 18h

LES ENGAGEMENT SUR PLACE SERONT MAJORES DE 20€

Age minimum :

L'âge minimum pour participer aux épreuves est 14 ans dans l'année (né en 2011 ou avant) sous réserve stricte d'être licenciés FFN ou FFTRI. Sinon il faudra être majeur.

AUCUNE DEROGATION NE SERA AUTORISEE

Pièces justificatives à fournir :

CAS n°1 :

VOUS ETES LICENCIÉS FFTRI ou FFN : vous devez fournir une copie de votre licence 2025

CAS n° 2 :

VOUS N'ETES PAS LICENCIÉS dans ces fédérations : vous devez fournir un certificat médical précisant « apte à la pratique de la natation en compétition »

Licence journée :

Une licence journée CSLG vous sera automatiquement délivrée pour cette épreuve, le prix est compris dans votre inscription sans surcout

Validation des inscriptions :

Les inscriptions seront validées sur dossier complet dès la prise d'inscription en ligne et les organisateurs s'accordent le droit de refuser un concurrent si son dossier n'est pas complet
Par ex : joindre en pdf votre licence ou votre certificat médical,

Pas de présentation des documents sur place le jour J.

Modification des équipes :

L'équipe est autorisée de modifier l'identité d'un équipier jusqu'à la cloture des engagements le 10/08/2024 en prenant directement contact avec les organisateurs.

Nombre maximum d'inscrits : pour cette 4^e édition, les inscriptions sont limitées à 100 nageurs plus 100 kayaks, soit 200 personnes.

Conditions d'inscriptions :

L'inscription est ferme et définitive et les frais engagés ne feront l'objet d'aucun remboursement. Les bénéfices seront reversés à la SNSM et aux Bleuets de France

Assurance des organisateurs

Assurance Compétition : L'Organisation a souscrit, pour la durée de l'épreuve sportive, une assurance en responsabilité Civile à l'égard des tiers et des concurrents, dans les cas où les dommages subis par ces derniers seraient générés par une faute de l'organisateur.

Assurance Individuelle : Tous les concurrents sont assurés individuellement par l'intermédiaire de leur licence jour CSLG souscrite au moment de l'inscription.

Retrait des dossards

Date, heure et lieu des retraits :

Le retrait des dossards se fera le 09 aout 2025 de 06h00 à 07h15, sur le lieu de départ à Porticcio au niveau du stand « enregistrement ».

Package nageur : Lors de ce retrait, vous allez recevoir 1 « Package nageur » comprenant :

- 1 ou 2 bonnets de natation numérotés selon votre course
- 1 dossard a installer lisiblement sur l'avant du kayak
- Différentes documentation

Vérifications du matériel :

Les organisateurs procéderont aux vérifications d'usage et au contrôle systématique de chaque concurrent avant leur entrée dans la zone de départ.

Les concurrents qui ne sont pas en conformité au regard du matériel obligatoire ne seront pas autorisés à prendre le départ.

Contrôles inopinés :

Des contrôles inopinés du matériel pourront par ailleurs être effectués par l'Organisation à tout moment de l'épreuve.

Parcours

Balisage :

Le parcours de la course n'est pas balisé, c'est le kayak qui donnera l'azimut au nageur en visant le plus directement possible les hangars de la Base Navale d'Aspresto. L'entrée dans la darse de la base s'effectue par le côté gauche de la base quand on l'a en face de soi.

Postes de ravitaillements

Autonomie alimentaire :

Les concurrents qui le souhaitent, pourront transporter avec eux à bord du kayak de la nourriture et de la boisson.

Zones propres :

Merci de ne rien jeter sur l'aire de départ, d'arrivée ou en mer sous peine de disqualification immédiate.

Assistance personnelle

Les concurrents pourront recevoir une aide uniquement de la part du kayakiste les accompagnant

Poste d'assistance médical

Emplacements :

Des postes de secours sur bateaux semi rigides de la Marine, de la SNSM et de la gendarmerie patrouilleront sur le parcours de manière à être au plus proche des concurrents . Un poste de secours sera également mit en place a l' arrivée

Utilité :

Ils ont pour objectif d'assurer la sécurité et l'assistance médicale des athlètes. L'équipe médicale, présente sur ces postes, avisera sans délai le Directeur de Course de l'inaptitude d'un concurrent à continuer l'épreuve. ou pas

Postes de pointage

Contrôles inopinés :

L'Organisation se réserve le droit de placer des postes de contrôles inopinés sur le parcours, de manière à vérifier la bonne conformité des équipes vis-à-vis des règles de course..

Abandon

Abandon d'une équipe :

Les concurrents qui souhaitent abandonner définitivement doivent faire invalider leur dossard auprès du poste d'assistance le plus proche et lui remettre ce dernier

Rapatriement :

L'organisation « rapatriera » les nageurs ayant abandonné à l'aide des bateaux d'assistance. Vous devrez donc impérativement rejoindre un de ces bateaux pour assurer votre retour au point de départ.

Le kayakiste rentrera par ses propres moyens

Obligation de signalement :

Ne jamais quitter la course sans faire invalider le dossard. Votre absence sur le parcours donnerait lieu à des recherches inutiles et les frais engagés vous seront facturés.

Modification ou annulation de l'épreuve

Modification de l'épreuve :

Dans le cas de prévisions météorologiques défavorables ou tout autre événement majeur susceptible de mettre en péril la sécurité des concurrents, l'Organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie de l'épreuve. Dans la mesure du possible, l'Organisation proposera un parcours de substitution. Un communiqué express sera immédiatement fait auprès de tous les participants.

Annulation de l'épreuve :

En cas de force majeure, si la sécurité des concurrents est trop engagée, l'Organisation se réserve le droit d'annuler intégralement la compétition.

Conditions particulières :

Dans tous les cas de modification ou d'annulation de l'épreuve, aucune réclamation, ni responsabilité ne pourra être retenue à l'encontre de l'Organisation et les sommes déjà versées par les concurrents ne seront pas remboursées mais reversées intégralement à l'association des Bleuets de France et de la SNSM après recouvrement des frais d'organisation

Droit à l'image

Conditions du droit à l'image :

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, ainsi qu'à tout recours à l'encontre de l'Organisation et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Utilisation des images de l'épreuve :

Les professionnels audiovisuels ou photos doivent obtenir leur accréditation auprès de l'Organisation. Aucune image, aucune photographie ou aucun film vidéo ne pourra être commercialisé auprès de partenaires privés ou de chaînes télévisées de quelque nature que ce soit sans l'accord express de l'Organisation.

Jury de la compétition

-Membres du jury :

-Directeur de course :

Décisions du jury :

Le jury se réserve le droit de prendre une décision de « bons sens » dans le cas où une situation spécifique n'est pas décrite dans le règlement.

Une décision du jury est définitive et sans appel.

Réclamations & Disqualification

Possibilité de réclamation :

Les réclamations seront recevables par écrit dans les 30 minutes qui suivent l'affichage complet des résultats provisoires par le Directeur de course sur le lieu d'arrivée et feront l'objet d'une consultation par le jury.

Communication de la décision :

Une fois la décision prise par le jury et en tenant compte des impératifs de la course, celle-ci sera communiquée au plus vite aux équipes concernées.

Si les faits ci-dessous sont avérés, la disqualification d'une équipe ne fera l'objet d'aucun recours et d'aucune discussion.

- Absence d'un article du matériel obligatoire pendant la durée de la compétition
- Utilisation d'un article du matériel interdit
- Utilisation d'un quelconque moyen de transport durant l'épreuve.
- Rejets de déchets par les concurrents
- Insultes ou menaces proférées à l'encontre des bénévoles ou des membres de l'Organisation.
- Refus de se faire examiner par les médecins durant l'épreuve.
- Etat physique ou psychique jugé inapte à la poursuite de l'épreuve.
- Comportement dangereux d'un concurrent vis-à-vis de sa propre personne ou des autres concurrents.

Les classements :

Seront récompensés par une coupe remise sur le podium officiel

- 3 premiers individuels nage libre (H et F)
- 3 premiers individuels PMT (H et F)
- 3 premières équipes Kayak and Swim

Contact & liens COM :

- Sauveur NICOLAS 06 03 16 19 35

sauveur.nicolas68@gmail.com

- Page FACEBOOK CTCA

<https://www.facebook.com/corsicatriathlonclubajaccio/>

- Page FACEBOOK du CSLG Corse

L après course

- ▣ A l'arrivée un copieux petit déjeuner sucré / salé sera offert à tous les concurrents, à tous les kayakistes, à tous les bénévoles ainsi qu'aux services de sécurité
- ▣ Des navettes partiront à 11h de la Base pour éventuellement ramener des concurrents à leur voiture à Porticcio
- ▣ Cependant si vous êtes autonome c'est mieux
- ▣ La base Navale vous sera ouverte très tôt le matin pour y laisser votre véhicule, ensuite à vous de vous faire conduire par votre binôme par exemple sur le lieu de départ.
- ▣ L'organisateur ne transportera aucun kayak ni à l'aller ni au retour.
- ▣ **AU FINAL PRENEZ UN MAX DE PLAISIR VENEZ AVEC VOTRE BONNE HUMEUR ET VOS SOURIRES LA COMPETITION N'EST QU'UN PRETEXTE A UN RASSEMBLEMENT SPORTIF ET CONVIVIAL**